



L'hiver 2010

Objet : Véhicule des parents en marche au ralenti

Chers parents et gardiens / gardiennes,

Comme vous le savez, la garderie de votre enfant tient à offrir à sa clientèle un environnement sain, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'établissement. Il me fait plaisir de vous annoncer, au nom de l'Association pulmonaire du Nouveau-Brunswick, que la Garderie _____ a accepté de mettre en œuvre une politique contre l'utilisation du ralenti dans le cadre du programme *Garderies en santé*. L'objectif global de cette initiative est de réduire les émissions des véhicules, lesquelles sont néfastes pour la santé des gens en général et particulièrement pour celle des enfants.

Nous faisons appel à votre collaboration pour éliminer la marche au ralenti sur le terrain de la garderie et à proximité de celui-ci. Il vous suffit tout simplement de couper le contact quand vous déposez vos enfants à la garderie et revenez les chercher. Vous trouverez ci-joint des renseignements supplémentaires sur les avantages de l'élimination de la marche au ralenti.

N'oubliez pas qu'il s'agit d'une politique de la garderie et qu'elle sera en vigueur toute l'année durant (été comme hiver).

Je vous remercie de nous aider à améliorer et à protéger la santé de l'environnement dans lequel évoluent vos enfants! N'oubliez pas,

« À bout de souffle, rien ne va plus »

Je vous prie d'accepter l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Barbara M. MacKinnon PhD
Président et PDG

BMM/eps

VÉHICULES AU RALENTI

L'habitude qu'ont les parents et les préposés à la livraison de laisser tourner le moteur au ralenti constitue un problème courant dans les garderies.

Le saviez-vous...

- Les émanations des véhicules sont la cause première de pollution de l'air extérieur.
- Elles contribuent également au changement climatique.
- Un Néo-Brunswickois sur cinq souffre d'une insuffisance respiratoire.
- Parce qu'ils sont encore en pleine croissance, les enfants sont plus vulnérables que les adultes aux polluants atmosphériques.
- Un maximum de **30 secondes** de ralenti suffit les jours d'hiver pour faire circuler l'huile dans le moteur. Une fois le moteur en marche, la meilleure façon de réchauffer le véhicule est de **rouler**. Plusieurs composantes du véhicule, dont les coussinets de roue, les pneus et la suspension, ne se réchauffent *qu'une fois* le véhicule en route.
- Un véhicule qui roule se réchauffe deux fois plus vite. À des températures de -20° C, un véhicule doit **parcourir** au moins cinq kilomètres pour que le moteur soit suffisamment réchauffé.
- Ne roulez pas trop vite et accélérez progressivement afin de permettre au véhicule d'atteindre sa température de fonctionnement maximale le plus rapidement possible sans pour autant gaspiller de carburant.

Ce que vous pouvez faire pour aider....

À la maison

- Installez une minuterie et réglez-la pour faire fonctionner le chauffe-moteur pendant une ou deux heures avant de prendre le volant. Un moteur chauffé à l'avance démarre plus facilement, produit beaucoup moins d'émissions et se réchauffe plus rapidement.
- Évitez d'utiliser un démarreur à distance, car vous aurez tendance à faire démarrer votre véhicule avant d'être prêt à prendre le volant et ferez tourner le moteur au ralenti inutilement.
- Veillez à ce que toute la famille s'habille en fonction de la température.

À la garderie

- Éteignez le moteur dès votre arrivée à la garderie.
- Évitez d'arriver à la garderie trop à l'avance.
- Allez vous promener pendant que vous attendez.
- Aidez la garderie de votre enfant à instaurer et à appliquer une politique contre l'utilisation du ralenti.

Ressources et liens

Association pulmonaire du Nouveau-Brunswick

www.nb.lung.ca (bilingue)

Carrefour de sensibilisation aux changements climatiques du Nouveau-Brunswick

<http://www.nbhub.org/main-f.php>

Ressources naturelles Canada (RNCan)

<http://oee.nrcan.gc.ca/transports/personnel/ralenti.cfm?attr=8>

Pembina Institute (Climate Change Solutions)

<http://climate.pembina.org/science-overview>

<http://climate.pembina.org/take-action>

Environmental protection Agency

www.epa.gov/otaq/actions.htm